

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

**SÉANCE DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025**

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 10 décembre 2025 à 18h30, le Comité Syndical du SIRCO, légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin (45380), sous la Présidence de Madame Vanessa SLIMANI.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 6

Nombre de votants : 17

Votes « Pour » : 17

Votes « Contre » : 0

Abstention : 0

**Présents :**

Mme Vanessa SLIMANI, Mme Anne-Marie ACQUART, M. Hyacinthe BAZOUNGOULA, M. Laurent BAUDE, M. Fabien RIVIERE DA SILVA, Mme Michaëla LOQUET, M. Thomas HUBERT, Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Nathalie RIVARD, Mme Danielle MARTIN, Mme Martine TARAUD, Mme Ghislaine HUROT, Mme Lydie PERIN, Mme Catherine EMERING, M. Robert FENNINGER Formant la majorité des membres en exercice

**Absents excusés et représentés :** Mme Nathalie HAMEAU, Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Mme Martine AIME, Mme Corinne GUNEAU, M. Christophe LAVIALLE, M. Timothé LUCIUS.

**Pouvoirs :**

Mme Nathalie HAMEAU a donné pouvoir à Mme Michaëla LOQUET  
Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO a donné pouvoir à M. Laurent BAUDE  
Mme Martine AIME a donné pouvoir à M. Robert FENNINGER  
Mme Corinne GUNEAU a donné pouvoir à Mme Catherine EMERING  
M. Timothé LUCIUS a donné pouvoir à Mme Ghislaine HUROT  
M. Christophe LAVIALLE a donné pouvoir à Mme Lydie PERIN

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie RIVARD

**N°2025/12-10-1 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026**

Madame la Présidente présente aux membres du Comité Syndical les orientations budgétaires pour l'année 2026, sur la base du rapport joint, qui a pour objectif de servir de support aux échanges du Comité Syndical.

Le Comité Syndical,

Vu l'exposé de Madame la Présidente,

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire la tenue d'un débat sur les orientations générales du budget dans les communes et les EPCI de 3 500 habitants et plus,

Considérant que le débat sur les orientations budgétaires doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Après en avoir débattu,

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026.

Fait et délibéré le 10 décembre 2025, à La Chapelle-Saint-Mesmin.

Pour ampliation certifiée conforme

La Présidente du SIRCO,

Vanessa SLIMANI

